VILLE DE DINAN

Vivre à Dinan

Le Magazine

Hiver 2016

Une boule géante viendra enrichir un parcours lumineux original.

Sommaire

Vivre à Dinan **Le Magazine** - HIVER 2016

3. Édito
4. Citoyenneté
8. Urbanisme
9. Commerce
12. Dossier spécial Noël
16. Patrimoine
20. Expressions politiques
22. Informations pratiques
23. Infos travaux

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur www.dinan.fr

Magazine édité par la Ville de Dinan
Directeur de la publication : Didier Lechien
Création graphique et mise en page : Ilago
Crédits photo : Charles Montécot, Mairie de Dinan, Blachère Illuminations, JP Delisle Photographe.

Édito

L'année 2016 a connu son lot de difficultés. Notre pays traverse une situation difficile. La reprise économique se fait attendre et le chômage qui reste hélas à des niveaux trop élevés, touche beaucoup de nos concitoyens. Cette situation favorise le repli sur soi. Or jamais notre société n'a eu autant besoin de fraternité et de solidarité. Et c'est d'abord dans nos villes et dans nos quartiers que nous devons montrer l'exemple.

C'est au quotidien que notre ville se bat avec force et énergie afin de permettre aux entreprises, petites et grandes, de poursuivre leur développement et de créer des emplois. Ce combat en faveur de l'emploi sera encore le nôtre tout au long de l'année 2017.

Les fêtes de fin d'année sont aussi l'occasion de se retrouver en famille. Depuis la fin du mois de novembre, la ville s'est parée de ses plus belles couleurs offrant un spectacle qui séduit petits et grands.

Le marché de noël s'est étoffé de nouveaux artisans. Il s'étend désormais place Saint Sauveur. De nombreuses animations ponctueront ce mois de décembre. La ville attend les nombreux visiteurs qui à l'occasion des fêtes de fin d'année déambuleront dans ses rues.

Mais c'est aussi dans ces moments de partage qu'il nous faut penser et nous mobiliser pour nos concitoyens les plus fragiles, ceux qui souffrent, ceux qui sont seuls, ceux qui sont victimes d'exclusion. Je leur adresse un message de confiance et de soutien. Je veux rendre hommage et remercier chaleureusement les bénévoles qui œuvrent sans compter leur temps au sein des associations caritatives.

En 2017 de nombreux rendez vous nous attendent. Le 1er janvier prochain, Dinan deviendra la ville centre d'une nouvelle communauté de communes forte de 97 000 habitants et de 65 communes. Dans quelques mois nous désigneront notre Président de la République, il s'agit là d'une échéance essentielle pour notre pays.

Je me joins à l'ensemble des conseillers municipaux pour vous souhaiter de très belles et heureuses fêtes de fin d'année. Que cette année 2017 vous apporte la santé, le bonheur et de beaux moments à partager avec tous ceux qui vous sont chers.

Didier LECHIEN
Maire de Dinan

« CONTRAT DE VILLE » ET QUARTIER PRIORITAIRE : ÇA BOUGE

Nous en avions déjà parlé dans le numéro de l'été : le « contrat de ville » pour le quartier Bretonnière-Lecuyer-Essart a été lancé. Aujourd'hui, les avancées concrètes deviennent significatives. Retour sur ces 6 mois qui font bouger les choses.

Le « contrat de ville 2015-2020 » a été initié par l'État et a pour objectif de fédérer les partenaires institutionnels, économiques, associatifs autour de quartiers prioritaires à régénérer et à développer. À Dinan, le quartier Bretonnière-Lecuyer-Essart a été classé prioritaire et bénéficie de ce contrat. Pour cela l'État, l'intercommunalité, la Commune, le Département et la Région, ainsi que les autres acteurs institutionnels (bailleur social, Éducation nationale, développement économique…) et l'ensemble de la société civile, en particulier les associations et les habitants des quartiers, sont parties prenantes de cette démarche.

Les habitants mobilisés autour de 3 piliers fondamentaux

La création et le développement des entreprises ainsi que soutenir le commerce de proximité et l'artisanat constituent le premier pilier d'action. On trouvera une première traduction dans la création d'un marché Place Saint-Jean, à partir du 19 Mars prochain. Mais aussi le soutien à d'éventuels porteurs de projet voulant implanter un commerce de proximité.

Le soutien aux équipements sociaux, culturels, sportifs et aux associations assurant le lien social, est le deuxième pilier. C'est ainsi que le premier jardin partagé a vu le jour, les chantiers d'auto-réhabilitation ont été lancés par des Compagnons Bâtisseurs de Bretagne, ils proposent des ateliers d'apprentissage et organisent des chantiers entre habitants, pour ceux qui veulent rénover leur intérieur, des initiatives culturelles ont également émergé comme des animations au cœur du quartier : fête de la musique, ateliers de lecture…

Le cadre de vie et le renouvellement urbain s'érigent en un troisième pilier. Concrètement, l'association Steredenn a fait le 8 Octobre une démonstration de ses véhicules (vélos électriques, voiturettes, scooters) pour faire connaître ce service.

L'ensemble de ces initiatives est facilité par la présence quotidienne de Jérémie Ménar, médiateur du quartier. Vous pouvez le rencontrer au bureau l'École de la Ruche et l'espace Yvonne Jean Haffen ou l'appeler au 02 96 85 48 92 / 06 87 36 43 77, afin qu'il vous accompagne ou oriente dans vos projets.

LE 1ER JARDIN PARTAGÉ EST NÉ

Dans le cadre du « contrat de ville » (voir article sur cette page), le 1er jardin partagé est né au cœur du quartier Bretonnière-Lecuyer-Essart.

Après un véritable travail d'écoute, d'analyse et de partage des idées avec les habitants, le 1er jardin partagé a été inauguré le 24 septembre dernier. Créé et animé par l'association Les Amis du Jardin (également en charge des Jardins de Cocagne à Léhon), c'est un vrai jardin potager fait par et pour les habitants du quartier. Un espace ouvert où chacun peut participer, cultiver, récolter et profiter du fruit de son travail.

Pour y participer, rien de plus simple : il suffit de s'inscrire. Tout le monde est le bienvenu, même si la priorité est donnée aux habitants du quartier. Toute la production est redistribuée aux participants, rien n'est vendu. En s'inscrivant, on « souscrit » à un engagement simple : donner un peu de son temps pour faire vivre et développer ce jardin partagé.
Ces temps de jardinage accompagné se déroulent les mercredi et samedi. Des épinards et de la mâche ont déjà été plantés. Et ce n'est qu'un début !

Contact : Les Amis du Jardin - Marie-Hélène Guitton
Téléphone : 02 96 87 06 93

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Dans six mois, les Français s'apprêteront à voter pour les élections présidentielles et législatives. Souvent de nombreux votants s'aperçoivent qu'ils ne sont pas correctement inscrits sur les listes électorales.

« En 2012, pour la dernière élection présidentielle, le nombre de cartes électorales non distribuées était de 1 549 soit plus de 200 par bureaux. Et, depuis cette même année, il y a eu 366 personnes qui ont changé d'adresse de Dinan à Dinan. Il n'est donc pas sûr que leur adresse électorale coïncide avec celle de leur résidence », regrette Bernard LAGREE, adjoint au Maire en charge des affaires générales.

Pour remédier au problème des « mal-inscrits », la Ville a décidé de lancer une campagne d'affichage et de sensibilisation pour la fin d'année. « Les personnes ayant récemment déménagé oublient souvent de le signaler. D'autres parfois se présentent dans ce qu'ils pensent être leur bureau de vote et n'y sont en fait pas du tout inscrits. Les citoyens ne savent plus où ils doivent voter et ça les décourage » estime un agent l'état-civil.

Ce découragement peut conduire à des taux d'abstention élevés. C'est la raison pour laquelle la Ville accorde une telle importance à bien informer les électeurs. « Le vote est un droit pour lequel nous nous sommes battus, mais ce n'est pas une obligation. Nous invitons les Dinannais à s'inscrire en temps et en heure – jusqu'au 31 décembre avant 12h00 en Mairie – pour être en règle et voter aux élections nationales. Nous ne pouvons pas empêcher les personnes qui contestent le système en s'abstenant de faire ce qu'ils veulent. Pour celles qui veulent s'exprimer par le vote, quelques minutes suffisent et les démarches sont très simples », commente Bernard LAGREE.

Pour s'inscrire, c'est très simple

Quelles pièces fournir ?

- La **carte d'identité** en cours de validité ou dont la validité a expiré en 2015
- Un **justificatif de domicile** dans la commune datant de moins de 3 mois (factures électricité, gaz, téléphone, eau) avis d'imposition annuel, bulletin de salaire ou quittance de loyer établie par un organisme agréé (bailleur social, notaire, agence immobilière…)
- Une **attestation de vos parents** sur papier libre avec justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (et photocopie) si vous habitez encore chez eux
- En cas de **récente acquisition de la nationalité française**, vous devrez présenter un certificat de nationalité ou le décret de naturalisation.

Comment s'inscrire ?

- Il suffit de venir à la **Mairie, 21 rue du Marchix**, les jours de la semaine de **8 h 00 à 12 h 00** et de **13 h 30 à 17 h 30** (sauf le vendredi - fermeture à 16 h 30).

RECENSEMENT : C'EST REPARTI

La prochaine campagne de recensement à Dinan se déroulera du 19 janvier au 25 février 2017.

Les adresses sont sélectionnées par l'Insee et 3 agents recenseurs passeront chez les habitants pour délivrer l'imprimé. Ceux-ci pourront ensuite y répondre par internet ou en le remplissant. L'agent repassera alors pour le récupérer.

Le recensement n'est pas obligatoire mais il est important. Il donne une bonne photographie de la population française et des clés essentielles pour prendre des décisions en matière de politiques publiques.

Plus d'infos : www.le-recensement-et-moi.fr

L'ATELIER DU 5 BIS, NOUVEAU PÔLE DE RESSOURCES & D'INITIATIVES DES HABITANTS, OUVRE EN JANVIER !

Dans une volonté de renforcer les services rendus aux Dinannais de tous âges et aux associations, le service Éducation-Enfance-Jeunesse & Cohésion Sociale et le Centre Social fusionnent pour former un lieu unique. Plus de lisibilité dans les services à la population.

Que vous souhaitiez inscrire vos enfants à des services scolaires et périscolaires ou encore à des centres de loisirs, entreprendre un projet local, porter des initiatives collectives, créer une association ou bien vous informer. Désormais toutes les démarches s'effectueront au 5 bis rue Gambetta (locaux de l'ancien Centre Social).

« Il s'agit d'un véritable gain en cohérence, en lisibilité et en efficacité pour les Dinannais » estiment Anne-Sophie GUILLEMOT, élus en charge du dossier et Hervé PRIE, directeur du Service Éducation-Enfance-Jeunesse & Cohésion Sociale.

Ce sera, au 1er janvier, un véritable point d'accueil pour tous, facilement reconnaissable en un seul lieu, pour répondre aux besoins sociaux des habitants et aux initiatives de chacun. Son nom, « l'Atelier du 5 bis » a fait l'objet d'un travail de réflexion collective entre habitants, bénévoles et professionnels. « L'Ateliers du 5 bis » évoquait pour eux un lieu où l'on fabrique, invente, pense de façon collective et fait référence à l'adresse postale du site : le 5 bis rue Gambetta.

Pôle d'Accueil Unique (nom provisoire)
5 bis rue Gambetta
Téléphone : 02 96 39 38 21 ou **02 96 87 02 25**
Horaires d'ouverture : du **lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15** et de **13 h 30 à 17 h 30**

Un nouveau service pour les jeunes

L'occasion était belle de profiter de cette fusion pour proposer un Point d'Information Jeunesse (PIJ) et un local pour les jeunes « nous avons saisi la balle au bond » s'exclame Maxime Sachet, adjoint au Maire à la Jeunesse.

Ce centre d'information aura pour vocation d'aider et d'accompagner les jeunes dans leurs recherches de mobilité, d'emploi ou d'accès aux loisirs dans un lieu dédié.

Un espace d'accueil pour les jeunes va de la même façon être créé. Ils y trouveront un lieu d'animation et à leur écoute pour accompagner leurs projets et initiatives.

LE PLUI :
UNE COHÉRENCE DE L'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL AMELIORÉE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) devient intercommunal.

Le PLUI : 4 initiales pour Plan local d'Urbanisme Intercommunal. 4 initiales pour une nouvelle dynamique urbaine à l'échelle de l'intercommunalité à l'horizon 2019. Petite explication de texte.

Les enjeux sont importants : éviter l'étalement urbain, préserver la biodiversité et la mixité sociale. Ils ne peuvent être considérés qu'au plus près du bassin de vie, à savoir la future agglomération de Dinan.
Et tout cet ensemble (Programme Local de l'Habitat – PLH et Plan de Déplacement Urbain – PDU) sera également intégré au PLUI.

De véritables ambitions intercommunales

Ce PLUI s'inscrira au service du projet de territoire élaboré en 2015 s'inscrira au service du différentes dimensions (touristique, foncière, transport et déplacement...). Il doit rendre compatible l'ensemble des documents d'urbanisme locaux avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Dinan et la législation récente. Il doit également permettre l'harmonisation des règlements d'urbanisme communaux afin de garantir une meilleure lisibilité, planifier au-delà des frontières communales et maîtriser les secteurs d'urbanisation frontaliers, assurer la sauvegarde du patrimoine bâti remarquable, la préservation des milieux naturels, poursuivre et alimenter la réflexion en cours en matière de réseau de transport collectif, stationnement, déplacements doux… et mutualiser les compétences et les moyens financiers des 65 communes autour d'un document unique.
Enfin, et c'est particulièrement important pour l'habitat sur le territoire, il définira des objectifs de production de logements par commune, répartira la production de logement social et définira les aides spécifiques pour l'amélioration du dit-habitat.

La population au cœur du projet

Les habitants pourront prendre connaissance du projet et donner leur avis par le biais de plusieurs évènements qui seront organisés (réunions publiques, ciné-débat, exposition itinérante, etc.). Celle-ci sera d'ailleurs présente à Dinan du 15 décembre 2016 au 15 janvier 2017 et se déroulera dans le hall de la mairie. En outre, un registre de concertation est déjà ouvert à la mairie et sera disponible tout au long de l'élaboration du document. N'hésitez pas à venir y écrire vos observations et doléances.

Le nouveau nuancier est paru

Le nuancier du port a bien aidé les habitants et les commerçants à choisir la couleur des stores, parasols ou pare-vents et à respecter la réglementation. Face à ce succès, le service urbanisme, avec le service patrimoine, a décidé de publier un nouveau nuancier pour le secteur sauvegardé de Dinan : les menuiseries de porte. C'est un véritable outil d'aide pour la cohérence visuelle et patrimoniale des façades des immeubles. Il propose de nombreuses pistes pour choisir la bonne couleur, rester dans le cadre réglementaire et précise de nombreux détails techniques.

Ce nuancier est disponible sur le site de la mairie (www.dinan.fr ou peut être retiré au Service urbanisme, situé au Centre technique, 46 rue Bertrand Robidou).

DINAN TERRITOIRE COMMERÇANT, UNE DYNAMIQUE CONFIRMÉE !

Plus de 150 commerçants sont regroupés au sein de Dinan Territoire Commerçant. L'année 2016 fût riche en événements, ils nous promettent une année 2017 toujours plus active.

En 2016, l'association a vu un changement de gouvernance avec une co-présidence (Maxime Julien de l'hôtel Arvor et Vincent Rucay de la Cave Jacobins), qui a permis de refléter le rapprochement entre DTC et le Club des hôteliers et de gagner en efficacité. Sous cette nouvelle impulsion, les animations, elles ont été nombreuses : alors que la Fashion Din, qui a précédé le Festival International des Jeunes Créateurs de mode et mis en valeur le savoir-faire des commerçants et artisans a été un franc succès ; les autres manifestations se sont vues renforcées (braderies, Taverne des commerçants à la Fête des Remparts, Dinan Folies). À l'actif de l'association, il faut noter, par ailleurs, la diffusion plus large des chèques cadeaux auprès des entreprises locales, la conquête de nouveaux adhérents et (en particulier ceux de Léhon, Lanvallay, Quévert, Taden) ou encore l'acquisition d'un triporteur pour animer l'hypercentre (comme la distribution de plans pendant l'été), etc.

Une entrée en force du numérique pour 2017

Pour 2017, le grand projet sera la création d'un portail internet (et une application) regroupant les commerçants. Cela permettra de proposer à tous les habitants des bons plans, des promotions, des informations ponctuelles et géolocalisées, etc.). Un véritable outil dynamique pour le commerce dinannais (déjà appliqué dans des grandes villes comme Caen, Nancy…). Il y aura aussi la création d'une carte jeune, des actions conjointes avec d'autres associations économiques, sans oublier les braderies, les opérations promotionnelles ou la 2ème édition de la Fashion Din qui va réserver de belles surprises.
Ça bouge à Dinan et c'est bien. Il est fondamental d'avoir un centre-ville dynamique où les habitants ont plaisir à flâner. En outre, les commerces sont le premier employeur de la ville et une telle richesse est particulièrement valorisante pour la ville. Que des bénéfices pour tout le monde !

Vincent RUCAY, Ingrid LAISNE, Maxime JULIEN

À Noël, on sort le grand jeu !

Outre les traditionnelles animations de Noël, les commerçants ont décidé de sortir le grand jeu avec une opération exceptionnelle : un tirage au sort (tickets et urnes chez ceux participants) pour gagner un week-end pour 4 personnes à Disneyland Paris et de nombreux chèques cadeaux.

Il faut aussi noter les ouvertures des dimanches 4, 11 et 18 décembre, les nocturnes des vendredi 16 et 23 décembre ou les parkings gratuits pendant les 3 week-ends avant Noël. Quant aux hôteliers de Dinan, ils organisent une grande collecte de jouets au profit des Resto du Cœur.
Un jouet donné = un jouet offert (après remise en état si nécessaire).

Enfin, une campagne de communication de Noël est menée sur Jersey car de nombreux habitants de l'île viennent à Dinan pour cette période. Ou comment les fidéliser et développer ce tourisme d'hiver.

3 questions à….
Maxime Julien et Vincent Rucay, co-présidents de Dinan Territoire Commerçant

Une petite présentation ?

M.J : Je suis propriétaire de l'hôtel Arvor, à côté du théâtre des Jacobins, depuis 2010. Précédemment, nous étions, avec ma femme, à Paris. Nous cherchions à venir en Bretagne et nous sommes tombés amoureux de Dinan. L'avantage d'une activité comme l'hôtellerie est que nous pouvons l'exercer en couple.

VR : Dinannais de souche, je suis dans le milieu du vin depuis toujours. La Cave des Jacobins est une affaire de famille depuis trois générations et mon père ainsi que ma sœur travaillent avec moi. Nous sommes une boutique pour les particuliers et un grossiste pour les professionnels, avec une zone de chalandise qui va de Dinan à Rennes, en passant par Dinard et Saint-Malo.

Pourquoi avoir accepté la co-présidence ?

Nous aimons travailler dans le cadre d'actions collectives, pour faire bouger les choses et se sentir un peu utile. C'est donc assez naturellement que nous avons accepté de prendre la co-présidence de Dinan Territoire Commerçant. Elle nous donne une vraie marge de manœuvre pour faire avancer les idées, les nouveautés, les animations…

On sent en vous de la fierté d'être à Dinan…

Les habitants doivent se réapproprier le centre-ville et en être fier. Il bouge et il y a une belle diversité en matière d'offre. Près de 450 commerces pour 11 000 habitants, c'est un beau ratio. L'hyper-centre est concentré et on peut faire ses courses à pied. C'est comme dans une galerie commerciale, mais en beaucoup plus grand.

UNE STRATÉGIE FISCALE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DE DINAN

C'est à l'unanimité que le Conseil municipal a adopté des dispositions fiscales afin de renforcer l'attractivité de Dinan.

Le premier est une exonération sur la taxe foncière visant par la transformation de bureaux en logement principal, à amener de nouveaux Dinannais en centre-ville et au quartier de l'Europe essentiellement.
Le second est une taxe sur les friches commerciales visant à lutter contre les cellules vacantes et les loyers commerciaux excessifs.

Une exonération fiscale nouvelle

Ramener de nouveaux habitants et notamment de jeunes familles en centre-ville est un défi majeur pour Dinan. « L'étalement urbain n'est pas une option envisageable, faute de réserves foncières, il nous faut reconquérir à la fois les logements vacants en lien avec Dinan Communiqué et envisager de convertir en logement des espaces professionnels inoccupés et qui n'ont plus cette vocation » annonçait le Maire Didier LECHIEN en Conseil Municipal.

Les opérations de transformation de locaux à usage de bureaux en logement trouvant parfois difficilement leur équilibre économique en raison des coûts des travaux, la Ville de Dinan a souhaité faciliter ces opérations en exonérant pour la part communale de la taxe sur les propriétés bâties des locaux à usage d'habitation principale issus de locaux à usage de bureaux.
Cette exonération intéressera les propriétaires de locaux professionnels en centre-ville mais également les futurs investisseurs des anciens bâtiments militaires du quartier de l'Europe. Une incitation qui peut faire déclic pour préparer l'avenir !

Une taxe sur les friches commerciales

« Nous avons la chance d'avoir un centre-ville très attractif, autant pour les Dinannais que pour les touristes ! » affirme Olivier BOBIGEAT, élu en charge du commerce. « Néanmoins, nous devons être très vigilants, il nous faut renforcer cette dynamique en portant une attention particulière sur les cellules vacantes » poursuit l'élu.
C'est la raison pour laquelle, toutes les cellules inoccupées depuis plus de 2 ans pourront être taxées pour inciter les propriétaires de locaux vides à les revendre ou à les louer, et si possible en baissant les loyers, « souvent si une boutique est vide, c'est qu'elle ne coûte rien à son propriétaire, il n'a pas toujours envie de financer des travaux de remises aux normes ».
La taxe sera calculée sur la valeur locative et son taux est évolutif : 20 % la première année de taxation, 30% la deuxième et 40% la troisième.

Des espaces professionnels du centre-ville comme du quartier de l'Europe pourraient profiter de l'exonération fiscale sur la taxe foncière afin de devenir des logements.

Néanmoins, cette taxe sur les friches commerciales ne sera pas automatique. Ce sera du cas par cas, elle ne sera pas due lorsque l'absence d'exploitation des biens est indépendante de la volonté du propriétaire. Quelqu'un qui justifie d'une recherche active d'un locataire ou peut expliquer la vacance de son local par d'autres raisons qu'un loyer excessif ou l'absence de mise aux normes ne se verra pas appliquer la taxe.
« Avant tout, c'est une mesure symbolique qui appelle au dialogue, qui doit favoriser la modération des loyers et la mise aux normes des cellules, afin de renforcer l'attractivité commerciale » rappelle Olivier BOBIGEAT.

Une dynamique globale

Aux côtés des politiques portées en lien avec Dinan Communauté (voir encadré), mais aussi de la réflexion engagée sur le stationnement, la sécurité, l'attractivité culturelle et commerciale de la ville ou encore la révision du règlement du secteur sauvegardé, la transformation de locaux à usage professionnel en logement et la taxation des friches commerciales sont de nouveaux dispositifs « qui permettent à Dinan d'être armée pour relever les défis demain » conclut le Maire.

2ème ville de France :

Dinan est après la ville de Paris, la deuxième commune de France à mettre en place le dispositif d'exonération fiscale en faveur de la transformation de locaux professionnels en locaux d'habitation principal. Cette mesure a été imaginée par le législateur pour les villes ne disposant plus de terrains constructibles et souhaitant densifier leur zone urbaine.

Des programmes pour l'amélioration de l'habitat :
Dinan Communauté porte avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) deux programmes visant à maintenir la dynamique démographique, à s'inscrire dans une logique de développement durable, de requalifier le parc de logements anciens et de renforcer la mixité sociale.
Le premier de ces deux dispositifs est l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat **(OPAH)** qui propose de l'ingénierie et des aides financières pour l'amélioration ou la réfection de logements existants et s'adressant aux propriétaires individuels ou copropriétaires.
Le second est le Programme Opérationnel Préventif d'Accompagnement des Copropriétés **(POPAC)** qui propose également de l'ingénierie et des aides financières mais plus spécifiquement pour des copropriétés dégradées ou fragilisées.

RENFORCER L'ANIMATION ET L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE VILLE

La Ville et ses partenaires nourrissent depuis plusieurs années une ambition : faire des fêtes de fin d'année un véritable événement touristique qui valorise le commerce local, la gastronomie et le patrimoine.

UN SPECTACLE À CIEL OUVERT

Au fil des ans, les animations de fin d'année à Dinan se développent significativement et se positionnent parmi les grands rendez-vous pour celles et ceux qui cherchent à faire leurs courses dans un cadre féérique. *« Un événement reconnu comme l'un des marchés de Noël les plus attractifs de Bretagne »* précise Guillaume NOËL, organisateur du marché.

Des monuments chargés d'histoire mis en lumière, la qualité des produits du terroir et des objets proposés par des artisans chaque année plus nombreux, attirent curieux et consommateurs de Dinan et d'ailleurs. Tout est mis en œuvre pour en mettre plein les yeux et les narines.

« En 2014, pour la 1ère année, nous mettions 18 chalets à disposition des artisans. Cette année ils seront 26 installés sur l'esplanade de la Résistance et sur la place Saint-Sauveur » indiquent Olivier BOBIGEAT, élu au commerce et à l'artisanat et Guillaume NOËL.

Pour le Maire, Didier LECHIEN, *« les fêtes de fin d'année contribuent à renforcer l'animation et l'attractivité du centre-ville et mettre en valeur ce qui réunit les Dinannais : la qualité de vie ».*
C'est la raison pour laquelle l'ouverture des magasins les dimanches avant Noël (4, 11 et 18 décembre) a été autorisée, les parkings (Thiers, Hôtel de Ville, Centre Historique, Duguesclin) seront gratuits les 3 week-end précédent Noël également et les nouveautés se feront nombreuses.

DES NOUVEAUTÉS INSOLITES

Le Père Noël prendra, dès le 2 décembre à 10 h, ses quartiers dans sa toute nouvelle « Maison du Père Noël », jusqu'au 24 décembre sur le marché de Noël. Il se baladera même en calèche du 17 au 21 décembre dans les rues de Dinan. La légendaire Boîtes aux lettres du Père Noël retrouvera, cette année encore, sa place à l'entrée du marché.

Parmi les nouveautés encore, et pas des moindres, les illuminations seront enrichies d'une boule lumineuse géante devant le Théâtre des Jacobins, des ours polaires domineront le marché de Noël et les illuminations anciennes, enrichies de quelques nouveautés, seront repositionnées pour offrir un parcours lumineux inédit.

La place Saint-Sauveur se transformera en ferme, avec ses poules, ses lapins, ses poneys, ses ânes, ses chèvres et ses moutons. Des baptêmes de poneys en calèche seront notamment proposés aux enfants. L'association KORRIFLAMMES proposera deux spectacles de jonglerie de feu sur la place Saint-Sauveur.

Les animations prendront elles aussi une dimension féérique nouvelle.
Les échassiers arboreront leurs plus beaux costumes vénitiens pour aller à la rencontre des enfants quand les cracheurs de feu viendront offrir un spectacle pyrotechnique revisité. Échassiers et cracheurs de feu seront d'ailleurs présents les deux week-end précédent Noël contre un seul l'an dernier.
Un magicien viendra par ailleurs vous surprendre avec ses mystérieux tours de magie et d'illusion. Un marionnettiste fera vivre ses marionnettes au fil de ses rencontres avec les Dinannais et visiteurs dans les rues du centre historique.

CADEAUX : DES LIVRES

Depuis près d'un millénaire, la cité de Dinan rayonne sur les bords de Rance. Son histoire, particulièrement riche, nous a laissé un patrimoine exceptionnel. Afin de permettre à chacun de comprendre notre ville, Dinan, Ville d'art et d'histoire, propose deux ouvrages à offrir aux amoureux du Patrimoine* :

***Laissez-vous conter Dinan, Le livre* est une synthèse de 96 pages qui présente l'évolution urbaine et humaine ainsi que la richesse et la diversité des patrimoines dinannais. (PV : 13 €)**

***Trésors d'orfèvrerie* est un ouvrage richement illustré qui présente le catalogue raisonné de l'orfèvrerie conservée dans les églises dinannaises tout en offrant un état des connaissances sur l'orfèvrerie religieuse du XIXème siècle, en France et à Dinan. (PV : 28 €)**

**Les ouvrages sont en vente au service Culture et Patrimoines de la Ville de Dinan – Hôtel de Ville de Dinan.*

LES DATES À RETENIR

■ **Illuminations de fin d'année à Dinan**

- **Inauguration des illuminations**
  le vendredi 25 novembre à 18h00 départ Boîte aux lettres du Père Noël.
- **Illuminations**
  du vendredi 25 novembre au dimanche 8 janvier
- **Allumage**
  tous les soirs de 17h30 à 23h00
  tous les matins de 7h30 à 8h30
  toute la nuit les 24 et 31 décembre.

■ Horaires du Marché de Noël :
du 2 au 24 décembre
Tous les jours de 10 h 30 à 19 h 30
Lundi de 14 h à 19 h 30
Le vendredi et samedi de 10 h 30 à 20 h 30
Le samedi 24 décembre, la fermeture aura lieu à 17 h

■ **Horaires animations**

- **Vendredi 9 décembre :**
  Déambulation d'un marionnettiste dans le centre historique de 14h30 à 17h00 / Compagnie «Nuage de Lait»

  4ème édition du Christmas Rock à 20h00, au LABO / Soirée Motards
- **Samedi 10 et 17 décembre :**
  animation « échassiers vénitiens », 3 passages de 45 min entre 15 h et 19 h / par la compagnie Cow Prod
- **Dimanche 11 et 18 décembre :**
  spectacle pyrotechnique à 18 h (45 min)
  par la Compagnie C.H.K.1
  Cour intérieure de la Mairie (côté Esplanade)
- **Vendredi 16 décembre**
  Spectacle de street magie dans le centre historique de 14h30 à 17h30 / avec Monsieur Z illusionniste
- **Du dimanche 18 au vendredi 30 décembre**
  Ferme de Kémo place Saint-Sauveur de 15h à 17h30 (sauf le 24 décembre).
- **Deux après-midis « Baptêmes poney en calèche »,**
  le mercredi 21 décembre de 15 h à 15 h3 0 ; 16 h à 16 h 30 ; 17 h à 17 h 30 (une demi-heure de repos pour les poneys, entre chaque séance de baptême) et le mercredi 28 décembre de 15 h à 15 h 30 ; 16 h à 16 h 30 ; 17 h à 17 h 30 (tarif : 2 € le baptême).
- **Le mercredi 21 décembre à 18 h**
  et le vendredi 23 décembre à 19 h,
  l'association KORRIFLAMMES proposera deux spectacles de jonglerie de feu.

■ Opération commerciale : Tous les magasins seront ouverts les dimanches 4, 11 et 18 décembre. Les vitrines seront décorées pour l'occasion.
■ 2000€ de cadeaux et bons d'achat à gagner. Présence de deux mascottes de Noël du 2 au 24 décembre.

LES BRÈVES DE NOEL

L'anecdote, Noël dans les années 50-60

La période de Noël n'échappait pas à certains rites dont le plus important était la messe de Minuit, le soir du 24 décembre. Aux douze coups de la tour de l'Horloge, les fidèles entendaient la chaude voix d'un ténor entonner « Minuit Chrétiens, c'est l'heure solennelle… », repris ensuite par une quarantaine de choristes accompagnés des grands orgues. Magie de Noël !

Pendant cette période de fête, de nombreux Dinannais faisaient alors le tour des crèches : celles de la basilique Saint-Sauveur, de l'église Saint-Malo et d'autres crèches de Dinan.

Le Concert de l'Épiphanie, début janvier, avait lieu le dimanche après-midi à Saint-Sauveur. Le répertoire se partageait entre Musique sacrée et Chants traditionnels de Noël. Pendant ce concert avait lieu une distribution de pain béni. Une seule fois dans l'année, l'une des parts contenait une fève et la personne qui l'obtenait se voyait offrir un voyage à Lourdes. À une époque où les voyages étaient rares, c'était un superbe cadeau de Noël !

Souvenirs d'un Dinannais.

Vœux du Maire

La cérémonie des vœux aura lieu cette année au Théâtre des Jacobins, le vendredi 13 janvier, à 18 h.

Que la fête commence !

La revoilà, tant attendue, la fête foraine où petits et grands viennent s'amuser !

Elle se tiendra comme chaque année sur le parking de la mairie du 3 mars à 17 h 30 au 2 avril 2017.

Fidèles au rendez-vous, les manèges incontournables vont faire chavirer les amateurs de sensations fortes : « le Loop Zone », « l'Extazy » et « le New Dream ». Pour les fans du train fantôme, frissons garantis avec le célèbre manège « Haloween ». « le Tourbillon » tout aussi renversant enchantera les familles. Les fameuses « Auto-tamponneuses » quant à elles, ne seront pas en reste. Sans oublier bien sûr, les différents stands et autres jeux, ainsi que les confiseurs.

Cette année, « La Boule » et « le Flipper » qui feront leur grand retour.

Un vent de nouveauté soufflera sur la fête foraine avec de nouveaux manèges à sensation : « le Mega Dance », « l'Xtrem Surf » et le parcours « le Palais du Rire ». Bonne humeur et éclats de rire pendant cette virée foraine.

Rappel des horaires et tarifs :

Du lundi au vendredi de 14 h à 22 h

Samedi et dimanche en nocturne de 14 h à Minuit

Les tarifs sont variables selon les manèges mais réduits de 30 à 50% tous les mercredis.

#ILLUMINEDINAN

Cette année encore, Dinan se met au web 2.0 avec le hashtag #illuminedinan.

Les Dinannais pourront prendre des photos des illuminations de Dinan et les publier sur les réseaux sociaux avec ce hashtag. Le hashtag est un mot-clé utilisé sur Internet, en particulier sur les réseaux sociaux, par exemple pour faire parler d'un évènement.

Colis de Noël par le CCAS

Traditionnellement, le CCAS offre un colis de Noël (vin, chocolat, terrine…) ainsi qu'un chèque cadeau d'un montant de 16€ (à valoir dans les commerces de proximité du centre-ville) aux personnes retraitées qui en ont fait la demande, titulaires d'une Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées ou titulaires de ressources équivalentes soit 801€ par mois pour une personne seule et 1243€ pour un couple.

Christmas Rock

Le conseil municipal jeune de DINAN organise la 4ème édition du Christmas Rock le 9 décembre à 20 h au Labo, rue Victor Schœlcher.

Christmas Rock, c'est 1 entrée = 1 jouet au profit des enfants défavorisés.

Au menu : soirée déguisée sur le thème « motard », blind-test avec lots à la clé et concert des groupes Double talkin' jack et Kick it down.

Le Ludobus qui soutient ce projet viendra à la rencontre des Dinannais et leur proposera différents jeux pour passer un moment aussi agréable qu'utile.

Plus d'infos : Le Labo - Rue Victor Schœlcher, Dinan

Opération stationnement gratuit

Depuis le 1er octobre, la Ville de Dinan a lancé l'opération « 1 heure de stationnement gratuit » dans les parkings à barrières (Thiers, Hôtel de ville, Centre historique, Duguesclin). Cette opération s'inscrit dans la politique municipale de soutien aux commerces.

Les commerces dinannais, quant à eux, seront ouverts les trois premiers dimanches de décembre : les 4, 11 et 18.

Les visiteurs pourront bénéficier de la gratuité totale des 4 parkings à barrières durant ces trois premiers week-ends.

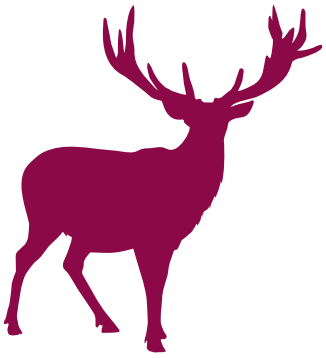

#illuminedinan
La Calèche du Père-Noël
Les Mascottes de Noël
2000€ de cadeaux à gagner
Illuminations
FÊTEZ NOËL À DINAN
Marché de Noël
Du 2 au 24 décembre 2016
Shopping dimanches 4, 11 et 18 décembre & Parkings gratuits*
*stationnement gratuit les 3/4, 10/11 et 17/18 décembre dans les parkings à barrières
DINAN
www.dinan.fr
Ville de Dinan
@villededinan
dinan
FORCE PLUS PRODUCTION

LES REMPARTS DE DINAN : UN ÉTAT DE LA QUESTION ?

Le vendredi 21 octobre 2016, la Ville de Dinan recevait l'association Patrimoine et Environnement pour une journée thématique consacrée à la question des villes fortifiées. Bien que l'enceinte urbaine dinannaise soit exceptionnelle par ses dimensions et sa qualité architecturale, Dinan, à l'instar de nombreuses villes de France, est confrontée aux problématiques de propriété et donc d'entretien de ses murailles.

Sensible à cette question, la Ville a fait part de son souhait de confier à un cabinet spécialisé une mission d'expertise sur le tiers de rempart n'appartenant pas à la ville. Une fois cette étude achevée, les propriétaires identifiés pourraient se voir proposer par la commune, le rachat de la muraille à l'euro symbolique.

L'enjeu juridique autour de cette question s'est révélé complexe suite à l'aliénation progressive des fortifications urbaines, édifices relevant initialement du domaine public mais aussi du domaine militaire. La présentation de trois exemples bretons : Dinan, Guérande et Vitré, ont permis d'appréhender à quel point chaque cas est particulier et que des recherches historiques alliant l'histoire locale et l'histoire nationale s'avèrent indispensables.

En tout état de cause, différents financeurs susceptibles d'être sollicités pour l'entretien et la restauration des murailles, tant les acteurs institutionnels (État et Région) que le mécénat, représenté notamment par la Fondation du Patrimoine ou l'association Dinan Patrimoine.

Soucieux d'avancer dans la réflexion autour du devenir des remparts de Dinan, le Maire Didier LECHIEN et Cécile PARIS, adjointe au patrimoine, ont indiqué l'organisation prochaine d'une réunion d'information publique, où tous les Dinannais propriétaires ou identifiés comme tels d'un pan de l'enceinte urbaine seront invités.

LE FINANCEMENT DE LA RESTAURATION DES REMPARTS DE DINAN – UNE ŒUVRE COLLECTIVE

Dans la nuit du 2 au 3 mars 2015 s'effondrait une partie du rempart de la rue du général de Gaulle à Dinan. Une catastrophe pour cette ville puisque les remparts sont un des atouts emblématiques majeurs du tourisme dinannais.
En 2007, la ville avait déjà été confrontée à ce drame mais, à l'époque, les remparts étaient assurés et l'état avait largement aidé à leur restauration. Aucune compagnie d'assurances ne voulant plus prendre la responsabilité de cet ouvrage, très rapidement, s'est posée la question du financement des travaux. Comment faire pour que la ville ne supporte pas seule une restauration qui se voulait pérenne et dont le montant serait, à coup sûr, très élevé ?
L'appel à la solidarité nationale lancée par le Maire et le Président de Dinan Patrimoine Alain Montagnon a fonctionné puisque l'association, par qui les dons transitaient a recueilli 137 000 euros.
Voici le plan de financement de cette opération et le détail des subventions dont bénéficie la ville.
Les travaux ont été répartis en trois tranches, pour des raisons techniques mais aussi pour des raisons financières.

PREMIERE TRANCHE DE TRAVAUX : Cette première tranche de travaux s'est divisée en deux phases. La première constituait en une étape de confortation de l'ouvrage. La seconde fut celle des études de maîtrise d'œuvre et de reconstruction de la partie effondrée, c'est à dire 30 mètres linéaires. Pour la totalité de cette première tranche de travaux d'urgence, l'autofinancement de la ville s'élevait à 152 279 euros, soit 27,05 % du montant total des travaux.

DEUXIEME TRANCHE DE TRAVAUX : Ces travaux concernaient 80 mètres linéaires de la partie aval Est du rempart (extramuros et promenade) ainsi que 140 mètres linéaires de la partie amont (extra-muros). Le montant de cette opération s'est élevé à 796 648 euros, la participation de la ville étant de 248 030 euros. La Ville a bénéficié, une nouvelle fois, de subventions de la DRAC, de la DETR, de la Région et de la Fondation du Patrimoine, mais aussi, du Ministère de l'Intérieur.

TROISIEME TRANCHE DE TRAVAUX : Cette phase de travaux est actuellement en cours de réalisation, elle est chiffrée à 334 460 euros et concerne la restauration de la partie intra-muros du rempart ainsi que le réaménagement de la Promenade de la Duchesse Anne. Des subventions DRAC et Région aident de façon conséquente cette opération et le soutien de la Fondation du Patrimoine est élevé, 80 000 euros.
Le financement des travaux de la restauration des remparts est le résultat de l'expression de la solidarité de l'État, de la Région, du Sénat, de la Fondation du Patrimoine, des villes de Taden et Quévert, de la Communauté de Communes, et rendu possible grâce aux services de la Ville de Dinan.

DINAN PHOTOGRAPHIÉ PAR LE STUDIO PAMBRUN,

UNE EXPOSITION À DÉCOUVRIR JUSQU'AU 31 JANVIER 2017

À côté des livres et manuscrits, la Bibliothèque municipale de Dinan développe depuis de longues années un fonds iconographique : dessins, estampes, photographies, cartes postales anciennes, etc. En cette période marquée par le mois de la photographie, la B.M. présente une sélection de tirages photographiques, issus de plaques de verre, provenant du photographe Marcel Pambrun (1897-1979) qui avait son studio Place du Maréchal Leclerc à Dinan.

Cette exposition nous montre des clichés dont certains furent l'objet de commandes publiques, des projets architecturaux, des replantations des promenades, des dégagements de monuments historiques, des constructions d'alors, mais aussi d'événements : arrivée du premier rallye national motocycliste, char lors d'une fête dinannaise, bal populaire, etc. Cette exposition donne aussi à voir l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers (route de Dinard), la halle de Dinan avant sa reconstruction en 1953 ou des photographies plus étonnantes : le suisse de l'église Saint-Malo, l'ouragan de 1929, une chasse aux rats ou encore, dommageable, un accident d'automobiles place Charles-Duclos.
Elle est visible aux horaires d'ouverture de la bibliothèque : le mardi (14 à 18h15), le mercredi (10 à 12h & 14 à 18h15), le vendredi (10 à 18h15), le samedi (10 à 12h & 14 à 17 h15).
Entrée libre & gratuite.

LES CONFÉRENCES DU PATRIMOINE

À partir du 13 novembre 2016, Dinan, Ville d'art et d'histoire, propose un cycle de cinq conférences consacrées à son Histoire et à son Patrimoine. Pour cette sixième édition, la thématique retenue est « Laissez-vous conter Dinan, une cité de clochers ».

À partir du 13 novembre 2016, Dinan, Ville d'art et d'histoire, propose un cycle de cinq conférences consacrées à son Histoire et à son Patrimoine. Pour cette sixième édition, la thématique retenue est « Laissez-vous conter Dinan, une cité de clochers ».

Un dimanche par mois, les conférenciers du service Patrimoine de la Ville vont s'attacher à faire découvrir le rôle que le fait religieux a joué dans le développement urbain de Dinan pendant près d'un millénaire. Des premiers prieurés aux imposantes églises paroissiales en passant par l'orfèvrerie liturgique, c'est une autre histoire de Dinan qui va se révéler.

Rendez-vous à 15 heures les dimanches 13 novembre, 11 décembre, 15 janvier, 19 février au Théâtre des Jacobins et le 19 mars au Centre des Congrès.

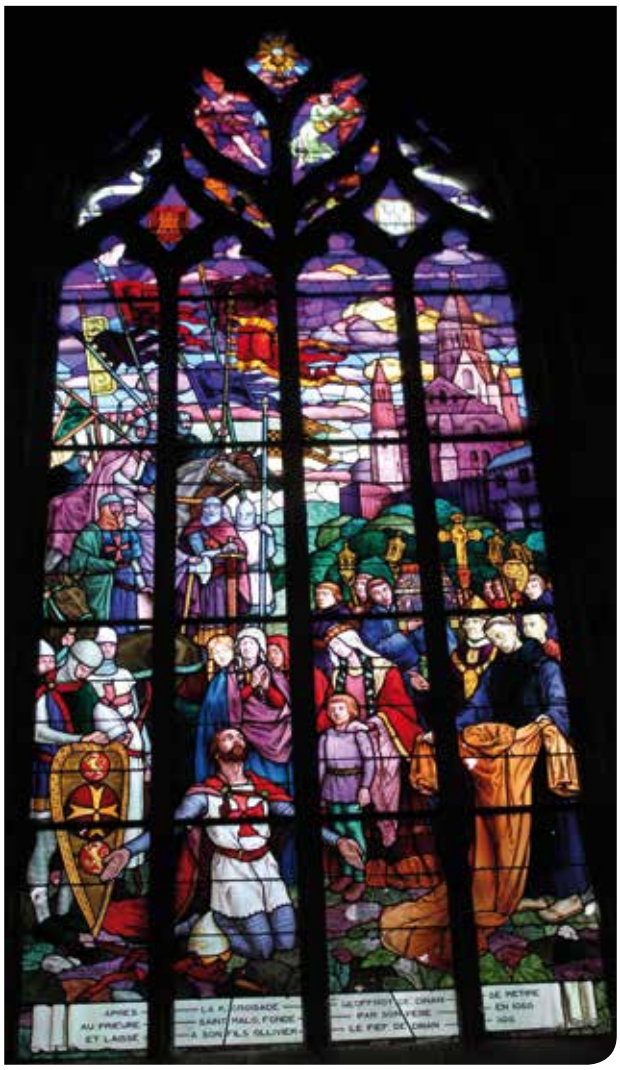

SE FAIRE UN NOM DANS LE DOMAINE DE LA MODE !

Rendez-vous à l'édition 2017 du « Festival des Jeunes Créateurs de Mode » à Dinan les 7, 8 et 9 avril prochains. Après le succès rencontré en 2016, Dinan se prépare de nouveau à accueillir le FJCM pour une nouvelle édition.

Ce concours ouvert à tous les créateurs de plus de 18 ans souhaitant devenir les talents de demain rassemblera 10 stylistes. Les créations des candidats présélectionnés seront présentées par le styliste lui-même ou son accompagnant sur un stand (dans la salle du congrès du théâtre), ainsi que lors de plusieurs défilés dans la rue devant les professionnels de la mode, la presse et le public dinannais.

En amont, 15 jours avant le festival, une exposition de coiffes bretonnes sera présentée au théâtre de Jacobins. Une exposition d'envergure nationale est également à l'étude.
Les défilés dans la rue se tiendront sur la place Saint-Sauveur, le parvis du Théâtre et un défilé exceptionnel sur l'Esplanade de la Fraternité (Parvis de la Bibliothèque).

L'édition 2016 :

- 16.000 visiteurs
- des retombées très encourageantes :
  participation aux grands salons de la mode
  « Who's next » et « Texworld » à Paris, embauche
  pour une collection de créateur,
  stage dans une maison de couture…

Remplissez au plus vite le bulletin d'inscription et prenez connaissance du thème imposé et des conditions de participation sur le site : www.festivaldemode.fr

TROPHÉE DES SPORTS

Le 27 janvier 2017 se tiendra la troisième édition du « Trophée des Sports » à Dinan au théâtre des Jacobins. Organisée par la ville de Dinan, cet évènement vise à récompenser nos champions sportifs nationaux, régionaux et départementaux.

La commission Sports et Vie associative de la ville se réunit en amont pour étudier chacun des dossiers et des profils communiqués par les clubs sportifs.
Pas moins de 35 champions, répartis en 5 équipes, issus de 21 clubs sportifs de Dinan et des communes limitrophes seront mis à l'honneur. Ces 21 clubs fédèrent quelques 4.000 adhérents pour un budget total d'environ 1,5 million d'euros. Ils se verront remettre des médailles en individuel ou des trophées par équipe pour les récompenser des bons résultats obtenus lors de la saison passée.
La dernière édition avait réuni un public d'environ 350 personnes soutenant avec ferveur les sportifs présents.

RÉINVENTER LE QUARTIER DE LA GARE

La Gare, en tant que monument inscrit à l'inventaire des monuments historiques, sera le point d'encrage.
Par son positionnement stratégique et les opportunités foncières existantes, le quartier de la Gare offre des perspectives de développement importantes. Entre le centre-ville et le quartier de l'Europe, le quartier Gare se devait d'être repensé. C'est la raison pour laquelle, une étude de programmation a été diligentée.
Elle a rassemblé Dinan et les Collectivités partenaires puis a été présentée à une réunion d'information, soumise à l'appréciation politique, puis fait l'objet d'un débat citoyen. Parallèlement, le Conseil des Sages a formulé des recommandations.
Aujourd'hui, l'étude a abouti à l'émergence d'un projet d'ensemble cohérent pour la Ville et le territoire.

Un constat partagé

Si tout le monde s'accorde à dire que les voies piétonnes, pas assez accueillantes, doivent être repensées, la circulation apaisée et le stationnement facilité, tout le monde s'accorde également à dire qu'il existe là « une véritable malle aux trésors urbains cachés ».
Le patrimoine ferroviaire est riche d'une gare de style Art Déco, d'un musée du rail aux collections reconnues, d'une halle de marchandises témoignant de l'histoire locale. Il convient aujourd'hui de le réaffirmer et de le valoriser.
Le rôle multimodal de la gare avec son guichet unique train/bus/vélos/taxi/voiture, a quant à lui vocation à se voir renforcer par la création de nouvelles places de parking et de vélos à proximité immédiate, ainsi qu'à être sécurisé pour le confort des piétons.
Autant d'atouts rassemblés sur un territoire réduit, à faible distance à pied de tout, du Centre-ville et du Quartier de l'Europe : les deux pôles de densité urbaine, mais aussi des espaces naturels de la Vallée Poulichot et du plateau sportif des Cordeliers. De nouveaux parcours piétons favorisant les connexions devront être réalisés.
Le stade, quant à lui, constitue un potentiel foncier exceptionnel. La piste d'athlétisme comprise dans un espace de 1,6 hectare sera maintenue et pourrait voir un équipement culturel ou de loisirs s'installer à côté.

Préparer le futur en le laissant mûrir

La question des transports ferroviaires est incertaine malgré le souhait de la Ville de Dinan et des autres collectivités locales de les voir renforcés. Ce qui implique aussi une certaine incertitude sur le degré d'évolution de la gare routière.
A terme, l'idée constituerait aussi en la création d'une passerelle entre la gare et la Halle de marchandises favorisant, ainsi, la continuité des itinéraires piétons. C'est bien sur la qualité des liens que peut s'engager une dynamique opérationnelle, permettant à la ville d'incorporer le territoire gare à sa centralité. Ce faisant, elle attirera à elle les espaces naturels proches et donnera de « l'urbanité » à sa continuité physique, avec les communes de Quévert et Taden.

Et après ? Quel programme d'action ?

L'étude de programmation s'est attachée à conserver la plus grande marge de souplesse et d'autonomie. Ainsi, la Ville pourra choisir librement les propriétés définies, de s'engager rapidement sur certaines réalisations ou de laisser mûrir ce qui doit l'être.
L'aménagement du parvis de la gare et de la rue Deroyer pourrait constituer les premières actions, favorisant de cette manière la relation avec le quartier de l'Europe et le cœur de la ville.

Vue aérienne du Quartier de la Gare - Ouest-France Dinan

EXPRESSIONS POLITIQUES

GROUPE DE LA MAJORITÉ

La culture et le patrimoine, une ressource pour notre territoire

La politique culturelle et patrimoniale menée par Dinan est un outil de développement local et économique. On estime, selon des études nationales très sérieuses que le poids économique de la culture rapporte 7 fois plus dans le PIB que l'industrie automobile. Chose très paradoxale : le soutien au secteur culturel est un investissement. Lorsque la Région subventionne le patrimoine pour 1 euro de subvention versée c'est 27 euros qui irrigue le territoire. Ces subventions permettent d'employer des sociétés de restauration du patrimoine...

Les élus de Dinan veulent continuer à développer des projets ayant un réel ancrage avec le territoire et ses habitants. Ils soutiennent une offre culturelle diversifiée. La saison culturelle de Dinan Communauté a développé un plus grand nombre de spectacles délocalisés et des spectacles toujours d'une grande qualité et de style éclectique. Toutes les manifestations culturelles de Dinan créent des évènements délocalisées comme le festival de harpes. Lors de la fête du livre, le maire a annoncé la gratuité de bibliothèque pour les jeunes dinannais scolarisés en maternelle et en primaire. C'est une mesure forte pour favoriser la diffusion des savoirs et l'accès de tous à la culture.

Le groupe de la majorité

GROUPE DE L'OPPOSITION

Les actes d'incivilités au quotidien paraissent anodins, mais noircissent les journées des personnes qui les subissent. Dégradations, insultes, impolitesse, tournent autour d'un manque de respect de l'Autre. Un sourire, un bonjour, un merci, suffisent parfois à adoucir la journée d'une personne dont vous croisez le chemin. Un acte qui illuminera peut-être leur journée.

Parfois, certains peuvent faire des amalgames, en parlant des migrants par exemple. Ces Femmes et ces Hommes fuient des pays en guerre, comme cela a été le cas pour les Européens il y a quelques années ! Les Hommes deviennent de plus en plus méfiants et craintifs les uns envers les autres. Une minorité instaure la peur et la xénophobie. Montrons nos envies de joie et le bonheur de vivre ensemble.

Notre pays et notre démocratie seront sauvés par le respect et l'entraide entre les Hommes. Ne soyons pas pessimistes, ensemble, nous pouvons continuer à espérer un avenir sain pour les générations à venir.

Anne-Cécile BRIEC-LAME

Le groupe de la minorité, Bruno Bertier, Anne-Cécile Briec-Lamé, Michel Forget, Jean Gaubert, Christine Lainé, Stéphanie Missir, Tatiana Paulange, vous souhaite d'être entouré de vos proches et de ceux que vous aimez en ces fêtes de fin d'année et vous présente tous leurs vœux pour la nouvelle année.

Informations pratiques

LA CPAM S'INSTALLE QUARTIER DE L'EUROPE !

Le projet souligne l'importance des relations de proximité avec les ayants droits de la caisse nationale d'assurance maladie.

Chaque jour, les agents de cette agence accomplissent un travail essentiel à la protection de tous.
Au-delà des missions d'affiliation et de gestion des droits à l'assurance maladie et du traitement des feuilles de soins, la CPAM applique en relation avec les professionnels de santé un plan d'action en matière de gestion du risque, développe une politique de prévention et de promotion de la santé et assure une politique d'action sanitaire et sociale par des aides individuelles aux assurés et des aides collectives au profit d'associations.

Le nouveau bâtiment démontre la prise en compte de toutes ces préoccupations. Avec lui, les assurés sociaux auront à leur disposition un espace libre-service, une borne de consultation de leur compte Ameli, un accès internet, un accueil grand public mais également un accompagnement spécialisé.

Ces nouveaux locaux, plus spacieux, permettront aussi d'organiser des « parcours attentionnés «. A titre d'exemple, des réunions collectives pour les bénéficiaires de la CMU ou les personnes invalides, ou encore des ateliers d'éducation thérapeutique pour les diabétiques y seront mis en place. Le suivi personnalisé et adapté de tous sera ainsi favorisé en considération de l'âge et des besoins, en favorisant leur développement, leur insertion et leur autonomie.

L'ouverture de cet agence constitue une opportunité de décentraliser des activités qui ne pouvait être faites jusqu'à présent qu'à Saint-Brieuc, faute de place à Dinan.
Avec le transfert des personnels plancoëtins, ce sont aussi de nouveaux services de proximité qui seront développés.

Clin d'œil à l'histoire la nouvelle CPAM s'installe face à la place René PLEVEN, lequel a appartenu au gouvernement du Général de Gaulle ayant promulgué les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945, organisant la sécurité sociale !

CPAM - 6 rue du 10ème Régiment d'Artillerie
(Quartier des Casernes) – Dinan
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

GAZPAR, LE NOUVEAU COMPTEUR COMMUNICANT DE GRDF ARRIVE À DINAN

Après un déploiement sur les 18 communes du Pays de Saint-Brieuc, l'une des quatre zones pilotes du projet en France, c'est au tour du Pays de Dinan d'accueillir dès février 2017 le déploiement du nouveau compteur communicant gaz de GRDF. Entre 2017 et 2022, 11 millions de clients seront concernés par le nouveau compteur et pourront bénéficier de leur relevé automatique à distance.

RÉTROSPECTIVE DES TRAVAUX RÉALISÉS DU 1ER OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

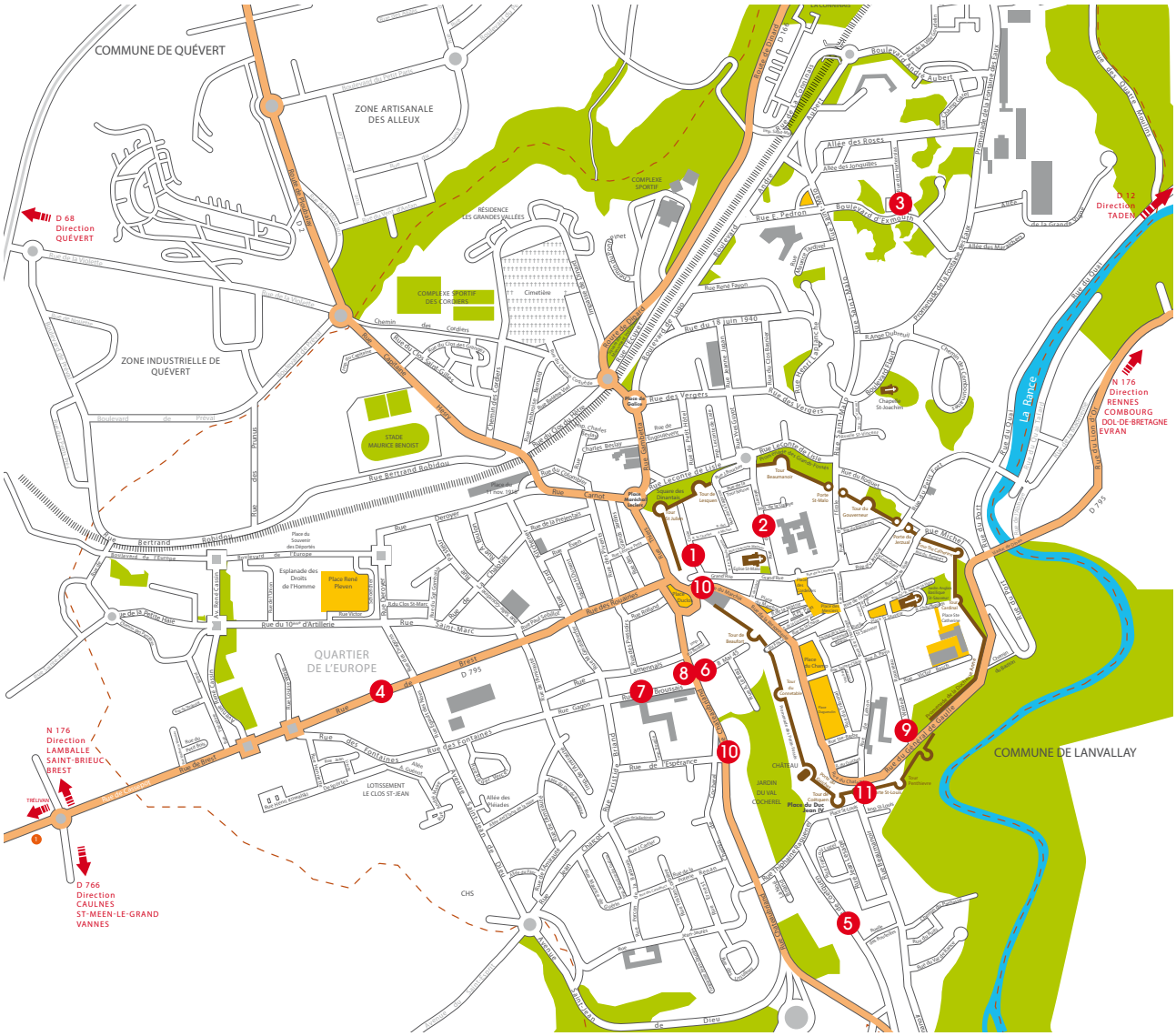

1. Rue de la Croix :
travaux en cours
et jusqu'à fin octobre

- effacement de réseau, eau potable, pavage et enrobé.

2. Rue de la Garaye :
travaux en cours et jusqu'à fin mars

- eau potable, eau usée, effacement de réseau, éclairage public, aménagement de surface (pavage entre la Grand Rue et la rue Chanoine Meinser).

3. Parking du Boulevard d'Exmouth / allée des Hortensias :
travaux du 19 octobre au 25 novembre

- réaménagement du parking

4. Rue de Brest :
travaux du 20 au 28 octobre
(Rue Egault des Noës
et Théodore Botrel)

- travaux du département pour enrobé et réfection de la chaussée.

5. Rue de Coëtquen :
travaux du 10 au 14 octobre

- Réfection partielle de la chaussé.

6. Rue du 8 mai :
travaux ERDF du 13 au 28 octobre

7. Rue Broussais :
travaux ERD du 20 au 28 octobre

8. Carrefour du 8 mai :
Circulation alternée de la Rue Broussais et la Rue Chateaubriand du 20 au 25 octobre.

9. Rue Waldeck Rousseau :
fermée du 24 au 26 octobre

- Création d'un plateau ralentisseur devant le collège Roger Vercel (sécurisation aux abords des écoles).

10. Rue du Marchix et Chateaubriand :
fermées du 17 au 18 octobre / travaux la nuit à partir du 20 h)

- Mise en place de nouveaux passages piétons (enrobé et bande blanche à la place des pavés).

11. Travaux Dinan Communauté : Porte Saint-Louis :
travaux du 17 au 21 octobre
et fermée du 17 au 19 octobre

- Réseau.

DU 2 AU 24 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL
Esplanade de la Résistance & Place Saint-Sauveur

DU 25 NOVEMBRE AU 8 JANVIER
ILLUMINATIONS DE NOËL
Tous les soirs de 17h30 à 23h00 et tous les matins de 7h30 à 8h30
Nuits des 24 et 31 décembre, toute la nuit

SAMEDI 10 DÉCEMBRE
POT D'ACCUEIL DES NOUVEAUX DINANNAIS
11h00 – Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville

MARDI 13 DÉCEMBRE
CHANTS DE NOËL
A l'occasion des Fêtes de Noël, la Ville de Dinan offre un spectacle aux séniors Dinannais « Musique et Chants de Noël » par l'ensemble musical A Tempo.
14h45 – Théâtre des Jacobins

LES VENDREDIS 23 ET 30 DÉCEMBRE
VISITE DE LA VILLE SOUS LES ILLUMINATIONS DE NOËL
16h - Départ de l'Office de Tourisme

VENDREDI 13 JANVIER 2017
CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE
18h00 – Théâtre des Jacobins

DIMANCHE 19 MARS 2017
3ÈME ÉDITION CONVENTION « VINYLES & BD »
CREC - Par l'Association Vinyles Factory

LES 7-8-9 AVRIL 2017
FESTIVAL INTERNATIONAL DES JEUNES CRÉATEURS DE MODE
Théâtre des Jacobins

CYCLE DE CONFÉRENCES

DE NOVEMBRE 2016 A MARS 2017
DINAN, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE,
VOUS PROPOSE CHAQUE MOIS
UNE CONFÉRENCE AUTOUR DU THÈME
« DINAN AU TEMPS DES CLOCHERS».
Le rendez-vous est fixé à 15h,
au Théâtre des Jacobins, rue de l'Horloge à Dinan.

PROGRAMME
DIMANCHE 13 NOVEMBRE - GRATUIT
CONFÉRENCE D'OUVERTURE : LE FAIT RELIGIEUX À DINAN EN 1789
A la veille de la Révolution Française, Dinan est une cité fortement marquée par le fait religieux.
Deux églises paroissiales et sept couvents occupent alors un espace considérable au coeur de la ville close suscitant, de la part de la bourgeoisie libérale, une certaine hostilité et bien des convoitises. Pourtant, sans le rôle essentiel, et parfois oublié, du clergé, Dinan n'aurait probablement pas connu une aussi grande histoire.
Simon Guinebaud, service Patrimoines de la Ville de Dinan
15h – Théâtre des Jacobins – Rue de l'Horloge

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE - GRATUIT
1489-1598 : LE PREMIER SIÈCLE DE CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE SAINT-MALO
En 1487, face à la menace d'une invasion française, les officiers du duc de Bretagne François II obtiennent des Dinannais qu'ils démantèlent leur église Saint-Malo, située hors les murs. En compensation, le duc s'engageait, une fois la paix revenue, à autoriser la construction d'un nouveau sanctuaire. Débuté en 1489, le chantier ne s'achèvera qu'au XIXème siècle. Cette conférence propose de découvrir le premier siècle de construction de l'édifice.
Jeanne Bréard, Guide-conférencier
15h – Théâtre des Jacobins – Rue de l'Horloge

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE – 5€
VISITE-GUIDÉE : LES PARTIES GOTHIQUES DE L'ÉGLISE SAINT-MALO
Jeanne Bréard, Guide-conférencier
15h – Eglise Saint-Malo – Grand-Rue

DIMANCHE 15 JANVIER - GRATUIT
LES RESTAURATIONS DE LA BASILIQUE SAINT-SAUVEUR AU XIXÈME SIÈCLE
Au début du XIXème siècle, les églises dinannaises sont en mauvais état et, rapidement, les réparations de fortune s'avèrent insuffisantes. En 1855, l'architecte en chef des Monuments Historiques Victor Ruprich-Robert, proche de Viollet-le-Duc, entreprend un vaste programme de restauration de l'édifice. Pendant trois décennies, d'importants travaux vont assurer la pérennité de l'église mais également apporter des modifications sensibles qui ne se devinent que difficilement aujourd'hui.
Véronique Albert, Guide-conférencier
15h – Théâtre des Jacobins – Rue de l'Horloge

DIMANCHE 22 JANVIER – 5€
VISITE-GUIDÉE : LA BASILIQUE SAINT-SAUVEUR DE DINAN AU XIXÈME SIÈCLE
Véronique Albert
15h – Place Saint-Sauveur

DIMANCHE 19 FÉVRIER - GRATUIT
L'ORFÈVRERIE RELIGIEUSE À DINAN AU XIXÈME SIÈCLE
Redécouvert en 2012, le trésor d'orfèvrerie des églises dinannaises témoigne d'un siècle de ferveur intense où la générosité des fidèles rivalise avec la créativité des orfèvres pour rééquiper les paroisses en mobilier liturgique. Longtemps oublié, ce patrimoine nous surprend par sa richesse et sa diversité.
Thibault Bruneau, service Patrimoines de la Ville de Dinan
15h – Théâtre des Jacobins – Rue de l'Horloge

DIMANCHE 19 MARS - GRATUIT
LES VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT-MALO
Datant du début du XXème siècle, les vitraux historiés de l'église Saint-Malo de Dinan reprennent les grandes périodes, un peu mythifiées, de l'histoire dinannaise. En 2014, un projet de restauration a permis d'identifier les fragilités de ces vitraux mais également de mieux comprendre la présence de ces sujets profanes et religieux.
Frédérique Le Bec, Architecte du Patrimoine
15h – Amphithéâtre Jean Rochefort au CREC – Rue Victor Basch

DIMANCHE 26 MARS – 5€
VISITE-GUIDÉE : LES VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT-MALO
Florence Rocaboy, Guide-conférencier
15h – Eglise Saint-Malo – Grand-Rue

RETROUVEZ L'AGENDA COMPLET SUR LE SITE DE LA VILLE : WWW.DINAN.FR

VILLE DE DINAN

Numéros utiles : urgences

Appel d'urgence portable : 112
Police secours : 17
Pompiers : 18
SAMU :15
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
Gendarmerie : 02 96 87 74 00
Pharmacies de garde : se renseigner auprès de la Gendarmerie

Horaires et contacts Mairie

Accueil Mairie : 02 96 39 22 43
Heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville :
Du Lundi au Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Le Samedi - Permanence État Civil de 9h00 à 12h00

Police Municipale : 02 96 39 57 57
Collecte et tri des déchets : 02 96 85 25 46
CCAS : 02 96 87 17 00
Service Éducation-Enfance-Jeunesse & Cohésion Sociale : 02 96 87 02 25
État Civil : 02 96 39 22 43
Bibliothèque : 02 96 39 04 65
Urbanisme : 02 96 87 11 59

www.dinan.fr
Ville de Dinan
@villededinan